

Droit de réponse d'André Paccou à Joseph-Guy Poletti

paru dans Corsica mensuel d'août 2008 sous le titre « Riposte », avec la note de J.G. POLETTI : « *Nous prenons volontiers acte de cette volonté de débat qui prendra suite dans nos colonnes* ».

Vous consacrez votre édito du CORSICA de juillet 2008 à la réunion organisée le 10 mai dernier par 26 organisations signataires d'une Charte de la société civile corse. Je me félicite de cette place d'honneur que vous nous accordez.

Encore un effort de notre part, et nous ferons la une de votre magazine !

Toutefois au-delà de cette satisfaction, je dois à vos lecteurs quelques précisions.

Évidemment, je ne mets pas en cause votre façon d'interpeller l'opinion. Je vous lis et vous écoute régulièrement et je connais vos excès ainsi que vos agacements qu'il m'arrive d'apprécier lorsque vous exprimez des opinions qui m'agrément. En situation contraire, et tel est le cas, je serai mauvais joueur de rejeter votre liberté de ton. Mais surtout, je me refuse, ne serait-ce qu'un seul instant de flirter avec l'idée de censure.

Venons-en donc au contenu de votre éditorial, et plus précisément à ce manque de rigueur que vous nous reprochez à propos de notre analyse sur l'état de la Corse.

Après une brève introduction rappelant notre réunion qui vous a tant déplu, vous écrivez « Il y avait... » Puis suit un inventaire à la Prévert qui énonce avec moquerie les participants.

A vous lire, on croirait que vous y étiez. Il me semble normal de préciser que ce n'était pas le cas.

Et ceci explique certainement quelques manques notables dans votre article, notamment le fait qu'à aucun moment vous ne parliez du futur plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, le PADDUC, pourtant au coeur de notre débat.

Je voudrais également préciser que cette réunion n'était pas le fait d'une « docte assemblée », toute empreinte de pure spéculation, mais qu'elle prolongeait une démarche de la Charte qui a consisté :

- à étudier le document préparatoire au PADDUC remis aux élus territoriaux en novembre 2006
- à suivre d'autres dossiers, le nouveau port de Bastia par exemple, déjà inscrits à l'ordre du jour politique alors que logiquement, ceux-ci découlent d'un PADDUC pour sa part toujours pas adopté
- à rencontrer les différents groupes de l'Assemblée de Corse de septembre 2007 à mars 2008, toujours sur ce même sujet

Je suis convaincu que votre éditorial aurait été d'une autre teneur si vous aviez pris connaissance du bilan que nous avons tiré de ces rencontres. En particulier, vous n'auriez pas traité de la même façon notre dénonciation du clanisme.

Celle-ci est simplement caricaturée. Je résume « les élus, tous pourris » « tous les Corses sont des crétins ». Au-delà du fait qu'il nous est attribué un mépris pour les Corses que nous n'avons pas et qui révolte, je me dois là aussi d'apporter quelques précisions à vos lecteurs.

Les organisations de la Charte ne confondent pas clanisme et démocratie représentative. Les antiparlementaires et les populistes de tous poils peuvent passer leur chemin car chez nous, le rejet de l'élu et le mépris du peuple et des citoyens n'existent.

Nous disons simplement :

- que notre système politique local demeure profondément marqué par les pratiques claniques
- que ces pratiques sont à la fois consensuelles et objets de contestation et donc fort heureusement inscrites dans un débat de société contradictoire
- que la décentralisation a ouvert de nouveaux espaces de responsabilité pour nos élus et nous-mêmes et qu'elle est une opportunité pour le clanisme dont on connaît la capacité à s'adapter
- que le renforcement ou l'affaiblissement du clanisme relève aussi de la responsabilité des citoyens
- que cet affaiblissement est possible dès lors que nous travaillons au renforcement de la démocratie partout où cela est possible
- que la société civile corse doit contribuer à la place qui est la sienne à ce développement en revendiquant une démocratie participative et délibérative.

Je conclurai en observant que la préparation du PADDUC en son état actuel est tout ce qu'il ne faut pas faire si nous voulons progresser en matière de démocratie locale. Et là réside une grande part de notre inquiétude car ce document est de première importance. Il dessine les grands contours de la Corse en matière d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 années à venir.

De tout cela, je suis prêt, Monsieur POLETTI, à en débattre avec vous.

André Paccou. Juillet 2008